

Magazine d'informations • Décembre 2022

DUGNY

Plus #06



**Nouveau quartier :
Découvrez les futurs
équipements**

SOMMAIRE



PLUS D'IMAGES



PLUS D'ACTION



PLUS D'ACTUS



PLUS D'INFOS



PLUS D'EXPRESSION



AGENDA

DUGNY
Plus #06



Hôtel de Ville - 1 rue de la Résistance - 93440 Dugny - 01 49 92 66 66 • **Site Internet** : www.ville-dugny.fr • **Directeur de la publication** : Quentin GESELL - Maire • **Directrice adjointe de la rédaction - Conception graphique et réalisation** : Manuela DOS SANTOS • **Journaliste** Alexandre RABIA • **Photos** : @freddigan @Marie Lopez Vivanco @service communication • Décembre 2022 • Tiré à 5000 ex. • **Imprimeur** : Desbouis Gresil • **Distributeur** : Champar





Chères Dugnysiennes, chers Dugnysiens,

Peu à peu, l'hiver se rapproche à Dugny, et avec lui, la période des festivités de Noël.

Après deux années particulièrement marquées par les restrictions sanitaires, voilà que notre pays se dirige vers une crise de l'énergie. Explosion des prix du gaz comme de l'électricité, pénuries en tous genres... Cette situation nous invite tous à adapter notre consommation d'énergie.

Cette période n'épargne pas la ville et nous demande de bien anticiper la préparation des budgets pour l'année 2023.

Toutefois, s'adapter ne veut pas dire tout annuler. Plusieurs villes ont fait le choix par exemple de ne pas installer de décorations de Noël dans nos rues, sachez que ce n'est pas le cas à Dugny. Certains d'entre vous ont d'ailleurs déjà constaté que le travail des services et de notre prestataire d'installation des décorations de Noël a débuté depuis plusieurs semaines, ce qui a soulevé plusieurs interrogations légitimes à l'heure de la sobriété énergétique.

Je l'assume, il y aura bien des illuminations de Noël à Dugny **car je tiens à ce que le temps de Noël reste une période de fêtes, pour les petits et les grands.**

Grâce à une réduction du nombre de décorations, un temps d'allumage moins long et un passage au 100% LED à Dugny, nous continuerons de fêter Noël comme il se doit sans subir la hausse des dépenses !

Par ailleurs, nous poursuivons les efforts de modernisation de nos équipements, en priorité dans les écoles. Ainsi, **dès le premier trimestre 2023, un vaste chantier de réhabilitation**

énergétique et des façades de l'école Jean Jaurès débutera.

L'ensemble de ces investissements ont un seul et unique objectif : baisser les consommations de la ville et limiter l'impact de l'inflation sur le budget communal.

**« Le temps de Noël
doit rester
une fête pour tous ! »**

Avoir des équipements durables et à faible consommation énergétique, c'est aussi tout le sens des réalisations en chantier dans le futur quartier du Village des Médias. Vous pourrez le découvrir à travers ce magazine spécialement dédié à ces nouvelles infrastructures qui bénéficieront, dès la fin 2024, à l'ensemble des Dugnysiens.

Quentin GESELL
Maire de Dugny



© SOLIDEO - Sennse /Dronepress



DOSSIER

Jeux Olympiques et Paralympiques : le Village des médias prend forme

Depuis 2020, le nouveau quartier du Village des médias sort de terre. Ce projet se veut être un véritable éco quartier avec des équipements publics qui bénéficieront à tous les Dugnysiens. Votre magazine Dugny Plus consacre un dossier spécial à ces infrastructures.

Un village en plein chantier

Construit au sud du centre-ville, le nouveau quartier du Village des médias est un projet d'aménagement conçu dans une démarche de développement durable. Il s'inscrit pleinement dans une stratégie urbaine visant à relier progressivement le centre-ville de Dugny au quartier de La Comète, en longeant les routes départementales existantes.

Après des premiers travaux de viabilisation et de dépollution sur l'ensemble de la zone d'aménagement concertée « Cluster des médias », la construction des futurs bâtiments du quartier a débuté en novembre 2021. La fin du gros-œuvre s'échelonne de fin 2022 à août 2023, en fonction des lots respectifs.

Un travail minutieux est également mené entre les services de la Ville et les équipes de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO), maître d'ouvrage de l'opération, afin que

les espaces publics soient pensés et réalisés pour profiter à l'ensemble des habitants de la ville. Ces espaces favoriseront les déplacements doux (piétons et cycles) tout en intégrant une prédominance des végétaux. Ils intégreront également des espaces partagés : parvis, aires de jeux, agrès sportifs ainsi qu'un mobilier urbain intemporel. Les éclairages publics s'adapteront aussi en fonction des horaires afin de réduire la consommation d'énergie et d'éviter la pollution lumineuse en pleine nuit.

Le nouveau quartier ainsi que le franchissement de l'autoroute A1, dont les travaux viennent de débuter, seront livrés entre le 1er mars et le 1er avril 2024 au comité d'organisation pour les Jeux de Paris 2024. Les premiers habitants dugnysiens pourront s'installer dans les résidences quelques semaines après les Jeux Paralympiques.

1300
logements

2 salles
pour le nouveau
gymnase

16 classes
pour le groupe
scolaire

3000 m²
commerces
et services



Un quartier durable et écologique

En résonance avec l'objectif de Paris 2024 d'organiser des Jeux sobres, durables et inclusifs, la Ville de Dugny, la SOLIDEO et les différents partenaires du chantier du Village des médias ont souhaité conduire une démarche en faveur d'un projet exemplaire.

Celui-ci s'inscrit dans des exigences fortes en matière d'excellence environnementale, d'accessibilité universelle et d'inclusion sociale. Plusieurs autres critères ont également été fixés :

- **une excellence sociale**, en intégrant au projet plusieurs équipements publics (groupe scolaire, gymnase, lieux de rencontre...) ainsi qu'une diversification des typologies de logements favorisant la mixité,
- **une excellence environnementale et durable**, avec le recours au béton bas carbone, à la brique et au bois, une diminution de moitié des émissions de gaz à effet de serre, la création d'un réseau de chaleur urbain (voir notre article en page 14), la création d'espaces verts paysagers comprenant des espèces végétales adaptées à notre région,
- **une excellence économique** avec le déploiement de nouveaux commerces venant compléter les offres déjà existantes dans le centre-ville. Situés à quelques mètres de la gare de Dugny - La Courneuve, ils pourront ainsi répondre aux besoins de nombreux dugnysiens.

La conception du Village des médias a ainsi été guidée par cette ambition d'excellence environnementale, et notamment la stratégie bas-carbone.

Tous les bâtiments et tous les logements, peu importe leur destination, sont traités avec le même soin. Une attention particulière est portée à l'esthétique et à la qualité des matériaux. La pérennité et l'excellence environnementale sont ainsi au cœur du projet, avec la mise en œuvre de béton bas carbone pour toute

la structure, d'isolation thermique par l'extérieur et de plus de 18 000 m² de briques pleines pour le revêtement de toutes les façades.

Cette stratégie d'excellence environnementale se retrouve dans la démarche de réemploi mise en œuvre. Les 15 halls d'immeubles du projet s'inscrivent ainsi dans une démarche d'économie circulaire qui intègre l'art dans la ville. Les halls seront revêtus d'un terrazzo, fragments de pierre naturelle agglomérée à du ciment. Cette technique est un protocole de transformation des déchets du chantier (briques, etc.) en une nouvelle matière première locale à haute valeur ajoutée, esthétique, écologique, patrimoniale et sociale.

L'ambition d'excellence environnementale appliquée sur le Village des médias est complétée par un travail important sur la biodiversité, pour assurer la présence de la nature à Dugny avec une végétalisation importante des espaces publics, des cœurs d'îlots et des toitures.



Crédit perspectives : ©SOLIDEO -LUXIGON + Maîtrise d'oeuvre urbaine: TVK, OLM, BASE, Urban Eco, Sephia, Igrec, C&E, RR&A, ACCEO, Ville Ouverte, Duval Conseil, ON, B-HeadroomSAS MANIFESTO + Anyoji Beltrando, Vincent Lavergne, Raum, Altitude 35, SAS PAYSAGES +Hardel Le Bihan, Bathilde-Millet, Bourbouze Graindorge architects, Sebastien Sosso



Un chantier qui sert de tremplin pour l'insertion

Grâce aux dispositifs mis en place dans le cadre de la charte emploi, ce sont plus de 100 personnes éloignées de l'emploi qui ont décroché un emploi sur la ZAC du Cluster des médias. Ces résultats, provisoires, donnent du sens au futur quartier dédié aux usagers du territoire et construit par des ouvriers du territoire.

De plus, la SOLIDEO s'est engagée depuis 2018 pour montrer qu'il est possible de concilier grand événement mondial et inclusion économique et sociale. Pour y parvenir une charte emploi et développement territorial a été élaborée, déployant un ensemble de dispositifs pour que les opportunités liées aux Jeux profitent à tous, y compris à des personnes éloignées de l'emploi.

Cette charte s'oriente autour de 3 axes majeurs :

- Réserver 25% du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS ;
- Réserver 10% des heures réalisées aux publics éloignés de l'emploi ;
- Encadrer des chantiers socialement exemplaires en luttant contre le travail illégal, les pratiques anti-concurrentielles, les discriminations ou en garantissant la qualité des conditions de travail.



**VOUS RECHERCHEZ
UN EMPLOI ?**

**Prenez contact avec
la Mission Emploi de DUGNY**
au Centre Arc-en-ciel
2, rue Georges Guynemer
93440 Dugny
mission.emploi@mairie-dugny.fr
01 49 92 66 20

Eric, un dugnysien sur le chantier du Village des médias

Eric Nanette fait partie des dugnysiens qui ont pu retrouver le chemin de l'emploi grâce au chantier du Village des médias. L'an dernier, nous avons effectué son portrait dans le magazine de la Ville. Alors à la recherche d'une situation stable, il avait pu bénéficier du recrutement dans les chantiers d'insertion, qui travaillent avec la Mission emploi de Dugny. Eric s'occupait de la bonne circulation des camions au sein de l'immense chantier du Village des médias. Chantier qui devrait prendre fin en mars 2024.



Un nouveau groupe scolaire de 16 classes pour les habitants du quartier, mais pas que !

L'agence Engasser & Associés et l'entreprise ZUB ont été retenues pour leur projet du nouveau groupe scolaire qui sera situé en plein cœur du Village des médias. Retour sur ce projet essentiel pour la vie de plusieurs quartiers.

Difficile encore d'imaginer les classes ainsi que les cours de récréation lorsque l'on se promène aux abords des travaux des futures écoles. Pourtant, fin 2024, c'est un véritable groupe scolaire de 16 classes qui accueillera les petits dugnysiens du quartier du Village des médias mais aussi d'autres secteurs de la ville. «*La carte scolaire sera retravaillée afin de permettre notamment l'accueil des enfants du quartier de La Comète ainsi que quelques-uns des quartiers de l'entrée de ville*», précise Souheib Toumi, adjoint au maire délégué à l'Éducation.

Tourné face à l'Aire des vents et vers les célèbres fusées du Musée de l'Air et de l'Espace,

ce groupe scolaire composé de 10 classes en élémentaire et 6 classes de maternelle, sera doté de plusieurs espaces extérieurs dont des cours de récréation aux topographies variées. Les dessins de l'agence prévoient des écoles comprenant uniquement deux étages, afin de limiter la hauteur des bâtiments. Sur les toits du rez-de-chaussée, les plus jeunes pourront profiter d'une cour végétalisée et d'un espace ludique.

Du côté des matériaux, les briques et les ossatures en bois composeront principalement les écoles, répondant aux exigences environnementales.





© SOLIDEO / Agence Engasser & Associés

- Les écoles ne comprendront que deux étages, afin de limiter la hauteur des bâtiments et de favoriser un meilleur déplacement dans l'établissement.



© SOLIDEO / Agence Engasser & Associés

- Une cour végétalisée et un espace ludique.



© SOLIDEO / Agence Engasser & Associés

- Les bâtiments du nouveau groupe scolaire seront principalement construits en briques et à ossature bois.

Chiffres clés :



16M€
Coût estimé



10
classes en
élémentaire



6
classes en
maternelle



Fin 2024
Livraison



© Paris Terres d'Envol / Agence Engasser associés / Groupe CBS-Lifteam

Découvrez le futur gymnase de Dugny !

Sobre, fonctionnel, lumineux et remplissant des critères exigeants sur le plan environnemental, le futur gymnase du Village des médias à Dugny ouvrira au public en 2025. Pour l'heure, le permis de construire vient d'être déposé.

Cet été, après délibération de Paris Terres d'Envol qui a repris le pilotage du projet à la Solideo, le nom du groupement lauréat a enfin pu être dévoilé. Et c'est le tandem Engasser/Lifteam qui sera chargé de donner vie au futur gymnase de Dugny, qui sera situé à proximité du rond-point de la Luzernière.

Situé en entrée de ville, à la pointe sud du Village des médias, ce gymnase s'intégrera au nouveau quartier qui naîtra après les Jeux de Paris 2024 et permettra aux habitants et aux associations dugnysiennes de bénéficier d'une infrastructure sportive de grande qualité.

Le bâtiment s'érigera sur près de 2000 m². « Le projet porté par la précédente municipalité

ne comprenait qu'une salle multisports. **À la demande de Monsieur le Maire et de la Municipalité, une salle de danse et de yoga de 200m² a été ajoutée afin de répondre aux besoins exprimés par plusieurs associations dugnysiennes depuis plusieurs années** », précise José Violas, adjoint au maire délégué au Sport.

Pour ce qui est des lignes et de l'allure du bâtiment, Gaëtan Engasser, architecte de l'agence Engasser&associés, a imaginé un édifice « à la fois sobre, élégant, et sculptural ». « Le bâtiment est simple, mais selon d'où l'on se place, on n'en a jamais la même perception. C'est ce côté hybride que nous avons recherché », explique-t-il.





© Paris Terres d'Envol / Agence Engasser associés / Groupe CBS-Lifteam

► La salle multisports de plus de 1 000m² pourra accueillir plusieurs disciplines dont le basket-ball, le badminton ou encore le handball.



© Paris Terres d'Envol / Agence Engasser associés / Groupe CBS-Lifteam

► Une salle de 200m² permettra d'accueillir les activités de danse et de yoga, avec un espace extérieur pour la pratique extérieure.



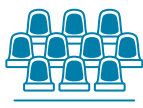
© Paris Terres d'Envol / Agence Engasser associés / Groupe CBS-Lifteam

► L'espace d'accueil spacieux et le club house offriront des moments conviviaux et de rencontres entre les différents usagers.

Chiffres clés :



7M€
Coût estimé



200
Nombre de places assises dans les tribunes



2^e trimestre 2023
Début des travaux



Courant 2025
Livraison

Financeurs : Paris Terres d'Envol, Solideo, État, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, Ville de Dugny
Maîtrise d'ouvrage : Paris Terres d'Envol
Maîtrise d'œuvre : agence Engasser associés / Groupe CBS-Lifteam

Une zone commerciale de 3 000 m² !

Commerces et services seront accessibles en pieds d'immeubles en complément de l'offre existante en centre-ville et afin de répondre aux besoins de tous les Dugnysiens.

Dans le secteur « Plateau », situé au sud du Village des Médias, le projet du groupement SAS Manifesto est porté par les sociétés Ametis, Ideom et Gaïa Promotion. Aux 500 logements de ce quartier, seront associés près de 3 000 m² de rez-de-chaussée actifs, regroupant services (pôle médical, pharmacie, espace de fitness et musculation, laboratoire d'analyses), commerces (halle gourmande et halle alimentaire) et brasserie. Les Halles, inspirées des Halles du Lez développées à Montpellier, mettront en avant des producteurs régionaux et proposeront des produits à consommer sur place ou à emporter.

Cette offre commerciale, complémentaire à celle existante au centre-ville, a pour objectif de répondre aux besoins du nouveau quartier mais aussi de l'ensemble du territoire. À travers ses Halles ou encore sa salle de sport, il s'agira d'un lieu de rencontre, de partage et de convivialité pour tous les Dugnysiens, et facilement accessible depuis le quartier Maurice Thorez ou la gare du tramway T11.

Tous les commerces ont d'ores et déjà trouvé preneur, garantissant ainsi leur ouverture début 2025 après les Jeux de 2024 !



© Hybrid / GAIA Promotion



© SOLIDEO / COLAS / EXPLORATIONS ARCHITECTURE / AIA INGENIERIE / D'ICI-LÀ PAYSAGES / SIMONIN / SEMOFI

Les travaux de la passerelle reliant Dugny au Bourget commencent !

Rejoindre le lycée Germaine Tillion du Bourget en moins de 20 minutes à pied lorsque l'on habite la cité Maurice Thorez ? En 2024, ce sera possible grâce à la nouvelle passerelle dont les travaux viennent de débuter !

Cette passerelle reliera Dugny au parc sportif et scolaire du Bourget en passant au-dessus de l'autoroute A1. Elle débutera son parcours dans le prolongement du chemin de Saint-Ladre accessible depuis la rue de la Luzernière à Dugny (secteur de l'entreprise Chimirec). Au Bourget, la passerelle débouchera au cœur du parc des sports et sera accessible par la rue de l'Égalité prolongée.

« Cette passerelle sera exclusivement réservée aux piétons et vélos, tient à préciser Marie-Claude Collet, Conseillère municipale déléguée aux Mobilités. Les seuls véhicules motorisés qui pourront y circuler seront ceux d'urgence et de secours. »

La structure de ce franchissement sera réalisée en pin Douglas du Morvan, un bois issu de forêts françaises gérées durablement. **L'ouverture de la passerelle est prévue pour début 2024.**

Une première phase de travaux préparatoires a débuté en novembre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année :

- Défrichements au Bourget et à Dugny : pour créer les fondations et les rampes d'accès de la future passerelle, des défrichements d'arbres sont nécessaires. Ces coupes seront compensées par la plantation de nombreux arbres. Au total, **93 arbres seront plantés, auxquels s'ajouteront plus de 750 jeunes arbres.**

- Interventions sur le mur antibruit à Dugny : la création de la passerelle nécessite une déconstruction partielle et temporaire du mur antibruit au bout de la rue de la Prévoyance début novembre, puis en décembre. La zone concernée sera reconstruite au 3^{er} trimestre 2023.

À Dugny, l'accès au chantier se fait uniquement rue de la Luzernière. Pour ne pas engorger le quartier de la Comète, les camions stationneront dans l'emprise du chantier et aucun engin ni véhicule de chantier ne circulera au sein du quartier.

Un temps menacé, ce projet verra bien le jour !

Longtemps menacé, ce projet de passerelle a pu être maintenu grâce à l'obtention d'une participation financière de la Métropole du Grand Paris, à hauteur de 4 millions d'euros. *« Dès lors que j'ai entendu que la passerelle pourrait ne pas voir le jour, j'ai sollicité le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, afin que notre territoire soit soutenu dans cette réalisation, rappelle Quentin Gesell, Maire de Dugny. Je tiens à le remercier pour son écoute car ce projet est essentiel pour le désenclavement de notre ville. »*





Création d'un réseau de chaleur urbain : cap sur les énergies vertes !

Le vendredi 23 septembre dernier, un contrat de concession de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget a été signé, en présence de Monsieur le Maire, Quentin Gesell.

Au début de la nouvelle mandature, une étude de faisabilité avait été menée par Paris Terres d'Envol afin de s'assurer que le prix de l'énergie proposé soit suffisamment intéressant pour les futurs abonnés du réseau Dugny-Le Bourget. Ce sera bien le cas. **« Nous allons atteindre un prix compétitif par rapport au gaz », déclare Dominique Gaulon**, Premier adjoint au maire notamment en charge du Développement durable.

Le vendredi 23 septembre dernier, en présence de Monsieur le Maire de Dugny Quentin Gesell, Jean-Baptiste Borsali, maire du Bourget, Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental, Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, et Yves Lederer, Président du Groupe Coriance, ont signé le contrat pour la création et l'exploitation de ce nouveau réseau de chaleur dont 90% de l'énergie sera décarbonée.

L'option choisie est celle d'une énergie par géothermie. Deux puits seront creusés pour aller capter une ressource locale, le Dogger, qui renferme une nappe d'eau chaude située à 1700 mètres de profondeur. Le chantier s'annonce important : 20 kilomètres de réseau à créer sur les deux villes, 93 sous-stations

à installer, et 9 285 équivalents logements à raccorder d'ici 2030. Les abonnés seront des logements collectifs, des infrastructures et bâtiments municipaux ainsi que des entreprises.

Alors que le prix du gaz a fortement augmenté en 2021 et en 2022, le choix de se tourner vers cette alternative aux énergies fossiles se révèle non seulement avantageux économiquement (le prix est plus stable), intéressant sur le plan de l'autonomie énergétique mais également efficace pour lutter contre le changement climatique.

La construction du réseau se fera en plusieurs étapes. En 2023, des travaux d'interconnexion vont être réalisés afin de relier le réseau de chaleur du Blanc-Mesnil au village des médias, situé à Dugny. Une chaufferie d'appoint et de secours sera également installée et alimentée en biogaz. Puis, en 2025, la chaufferie principale et la centrale de géothermie seront érigées sur le parking de la Luzernière, à Dugny, et les travaux se poursuivront après les Jeux Olympiques jusqu'en 2025-2026.

Pour suivre les actualités du réseau :
www.energie-verte-dugny-lebourget.fr

La Ville obtient le lancement d'une étude pour désenclaver le centre-ville !

Les bouchons et les files d'attente aux entrées de ville... quel habitant n'a jamais connu cette problématique aux heures de pointe ? À la demande de Monsieur le Maire, le territoire Paris Terres d'Envol va lancer une étude de faisabilité pour désengorger la circulation. Une étape importante vers le désenclavement tant espéré du centre-ville.

Paris Terres d'Envol et la ville de Dugny engagent une réflexion pour désenclaver la ville. Objectif : améliorer les conditions de traversée du centre-ville et l'accès à la zone d'activités d'Airbus Helicopters. A ce titre, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, gestionnaires des axes routiers congestionnés, ont été sollicités par Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, et Quentin Gesell, Maire de Dugny.

Au préalable, une étude permettant d'évaluer l'opportunité des solutions de désenclavement du secteur Est de la ville pourrait être envisagée. Il s'agit d'étudier la faisabilité technique et réglementaire de telles

opportunités, d'évaluer leurs impacts environnementaux, les risques sur le trafic routier communal et en établir les modalités de coût et de financement.

Afin de lancer cette étude, Paris Terres d'Envol et la Ville s'activent pour obtenir un accord des différents partenaires sur les modalités de financement et de pilotage celle-ci. Elle viendrait compléter une autre étude d'opportunité portant sur la création d'un accès au nord de la ville, menée par le département du Val-d'Oise, mais qui reste à ajuster selon les évolutions législatives et réglementaires.





Le petit-déjeuner, un repas essentiel pour bien débuter la journée

Avant les vacances de la Toussaint, la Ville et l'Éducation nationale ont mis en place quatre sessions de petits déjeuners à l'école, afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de ce repas si important pour la journée.

D'après le Plan national nutrition-santé, le petit déjeuner est un repas à part entière et doit représenter entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée. Or, plusieurs études, notamment celles menées par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC, 2015) et les études individuelles nationales des consommations alimentaires (INCA 3, 2014) montrent que la prise du petit déjeuner n'est pas systématique chez les enfants et les adolescents.

En partenariat avec l'inspection académique, la Ville a mis en place, durant quatre semaines, l'opération «petit déjeuner à l'école». Les classes de grandes sections, CP et CM2 ont pu profiter, une fois par semaine, d'un petit déjeuner complet et gratuit. L'objectif de cette action est de familiariser les enfants avec l'un des repas les plus importants de la journée, et de les éduquer au goût. Céréales, yaourt, fruits, 4 menus différents ont été proposés aux élèves. Au total, ce sont 730 enfants qui ont pu bénéficier de cette action.

L'espace Seniors vous accueille toute l'année !

Situé avenue de la 2^{ème} Division Blindée, l'Espace Municipal Seniors, ouvert du lundi au vendredi, est lieu où les aînés de notre Ville se retrouvent autour de moments conviviaux et d'activités ludiques.

L'adhésion permet également d'accéder à un programme proposé tout au long de l'année avec des activités permanentes chaque jour de la semaine mais également de participer à des sorties en dehors de la Ville.

Découvrez ci-dessous les activités de l'espace Seniors :

TARIFS ET ADHÉSION

Adhésion annuelle :

Dugnysiens : 15 €

Extérieurs : 25 €

Inscription au CCAS

2, rue Guynemer - 93440 Dugny

Tél. : 01 49 92 66 20

Pièces Justificatives :

- Justificatif de domicile

- Justificatif de retraite

ACTIVITÉS PERMANENTES

LUNDI

- Mosaïque de 9h à 11h30
- Jeux de société / billard de 13h à 17h
- Atelier tremplin de 14h à 17h
- Micro folies tous les premiers lundis du mois

MARDI

- Ateliers créatifs de 9h à 12h
- Piscine de 9h à 11h
- Danse en ligne de 14h à 16h

MERCREDI

- Peinture à l'huile de 9h à 11h
- Yoga seniors de 14h à 16h

JEUDI

- Activités libres de 13h à 17h
- Ateliers Numériques de 14h à 16h

VENDREDI

- Espace Seniors fermé le matin
- Ateliers libres de 13h à 17h

ÉVÉNEMENTS 1^{ER} TRIMESTRE 2023

JANVIER

THÉ DANSANT ET GALETTE DES ROIS

Jeudi 12 janvier à partir de 14h

Salle Henri Salvador

KARAOKÉ

Vendredi 27 janvier à 14h - Espace Seniors

FÉVRIER

LOTO

Vendredi 3 février à 14h - Espace Seniors

Tarifs : 3€ dugnysiens / 6€ extérieurs

LA GUINGUETTE DE LA SAINT VALENTIN

Mardi 14 février à 14h - Espace Seniors

MARS

GRAND JEU N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES

Jeudi 9 mars à 14h - Espace Seniors

SORTIE : LES TROPIQUES DANS L'EUROPE

Jeudi 23 mars

Tarifs : 27€ dugnysiens / 54€ extérieurs
Inscriptions du 27 février au 15 mars au CCAS



Sobriété énergétique : la Ville poursuit ses efforts

Éclairages LED dans les écoles, rénovation thermique du groupe scolaire Jean Jaurès, remplacement progressif des véhicules municipaux... à l'heure de la sobriété, la Ville poursuit son travail en matière de transition énergétique.

L'année prochaine sera marquée par un grand chantier visible de tous : la rénovation thermique et des façades de l'école Jean Jaurès. Véritable passoire thermique à ce jour, cette école fera l'objet d'un plan de rénovation dès le premier trimestre 2023. Au total, près de 2,8 millions d'euros seront investis par la ville pour cette opération.

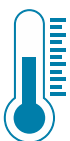
Ce grand chantier s'ajoute aux investissements réalisés progressivement depuis deux ans

sur les différents bâtiments municipaux : remplacement des ampoules par des LED, installations de robinets thermostatiques, mise en place de robinets temporisés dans les lavabos, etc...

Aussi, la Ville poursuivra sa modernisation des éclairages publics dans les espaces publics avec l'installation progressive des éclairages LED dans les candélabres.

Températures, ce qui change, ce qui ne change pas :

Ce qui ne change pas



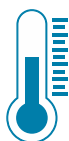
Températures maintenues à même niveau :

- Dans les écoles maternelles et élémentaires
- Dans les crèches municipales



Pas de fermeture d'équipements et maintien des services publics.

Ce qui change



Température réduite dans les équipements municipaux

Température réduite dans certains équipements sportifs



Réduction du nombre de décorations de Noël



**ZÉRO
IMPACT**

**POUR
LES DUGNYSIENS**

Malgré la crise, la magie de Noël s'installe à Dugny

Le 1^{er} décembre a marqué le début des traditionnelles illuminations de Noël à Dugny. Toutefois, crise énergétique et inflation obligent, la Ville a dû réadapter son plan d'éclairage en cette fin d'année.

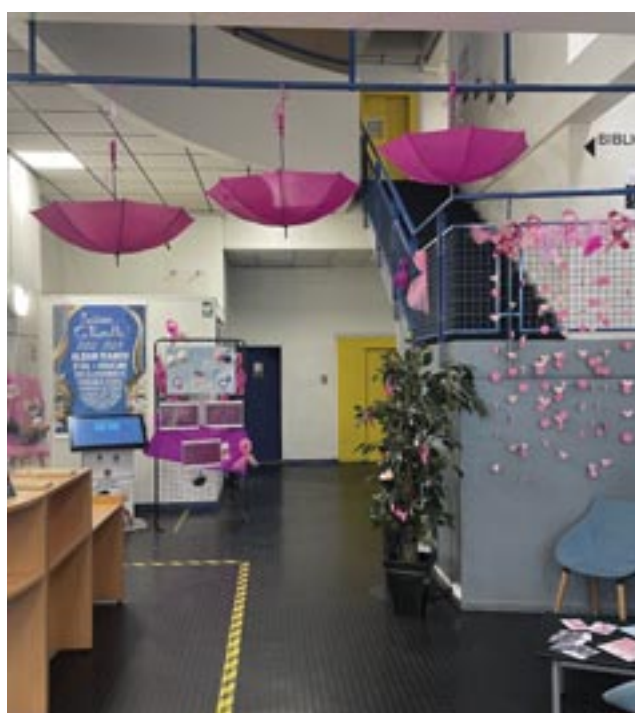
Avec la flambée des coûts de l'énergie, plusieurs villes du département ont fait le choix de ne pas investir dans les illuminations de Noël cette année. A Dugny, Monsieur le Maire, Quentin Gesell, et Michel Clavel, adjoint au maire délégué au Cadre de vie, ont souhaité maintenir ce temps de fête.

«Après la crise du Covid-19 qui nous a empêchés d'organiser des événements en 2020, après des contraintes sanitaires toujours présentes en 2021, nous tenons à ce que le mois de décembre 2022 reste un moment festif pour les petits dugnysiens, comme pour les grands» a déclaré Monsieur le Maire dans un communiqué publié le 10 novembre dernier.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, la Ville a décidé de passer aux illuminations en 100% LED afin de réduire la consommation énergétique et a limité les zones décorées aux avenues principales et aux abords des écoles. Les quartiers excentrés du Pont-Yblon et de La Comète bénéficient également de quelques décorations. La durée des illuminations sera réduite à 5 semaines au lieu de 7 précédemment.

«Avoir une bonne gestion des dépenses, cela ne signifie pas tout supprimer, c'est tout simplement savoir s'adapter», tient à préciser Michel Clavel, adjoint au maire.





Octobre Rose - La Ville s'est mobilisée du 3 au 28 octobre. Photos, expositions, ateliers ou encore dépistage avec le mammobus, les services de Dugny ont mis de nombreuses actions en place afin de sensibiliser les habitants au cancer du sein.



Du 3 au 7 octobre - La semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a permis à nos aînés de participer à diverses activités comme un thé dansant, un spectacle de magie, et d'aborder des thèmes qui les concernent avec des spécialistes.



15 octobre - À la salle Henri Salvador et dans une ambiance festive, le groupe Cherubins Gospel s'est produit pour chanter et revisiter des chansons de leurs trois albums mais également des grands classiques du gospel.



19 octobre - L'association Créative, par le biais de son Bus de l'Initiative, s'est installée sur le parvis Edith Piaf pour venir à la rencontre des Dugnysiens. Emplois, formations, créations d'entreprise, les habitants ont pu poser toutes leurs questions et se renseigner auprès de professionnels.



20 octobre - La 20^{ème} cérémonie du concours des habitations fleuries s'est déroulée en salle des mariages avec tous les participants. L'occasion pour Monsieur le Maire et son adjoint Michel Clavel de remettre les lots aux différents gagnants. Bravo à l'ensemble des participants et merci aux membres du jury !



20 octobre - Le Ministre de la Ville et du Logement, Olivier Klein, s'est rendu sur le chantier du quartier du Village des médias. Avec Monsieur le maire et Dominique Gaulon, Premier adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, ainsi que les équipes de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques, ils ont pu aborder différentes questions et problématiques liées à la Ville.



23 octobre - La cérémonie du cinquantenaire de l'Eglise de Dugny s'est tenue en présence des pères Jean et Marc. La précédente église avait été détruite le 16 août 1943. Du bombardement, seules la statue de Saint-Denis et la cloche Marie-Julie sont restées intactes.



22 et 23 octobre - Carton plein une nouvelle fois pour le salon des jeux vidéo avec près de 1200 visiteurs ! Juste avant les vacances de la Toussaint, les enfants et les adolescents se sont rués en masse à la salle Henri Salvador pour jouer à leurs jeux vidéo préférés ou en découvrir certains qu'ils ne connaissaient pas.



Du 24 au 28 octobre - Un premier boot camp s'est déroulé avec la participation de 16 jeunes. Stage multisport organisé conjointement avec le service jeunesse et la Police municipale, le bootcamp a permis de favoriser le dépassement de soi et renouer le lien entre les jeunes et les forces de l'ordre.



Devoir de mémoire

9 novembre - 52^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle.

11 novembre - 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



4 novembre - Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports, ainsi que son homologue allemand Volker Wissing, ont été accueillis par Dominique Gaulon, premier adjoint au Maire, à Dugny et plus précisément dans les locaux de l'usine Airbus Helicopters.

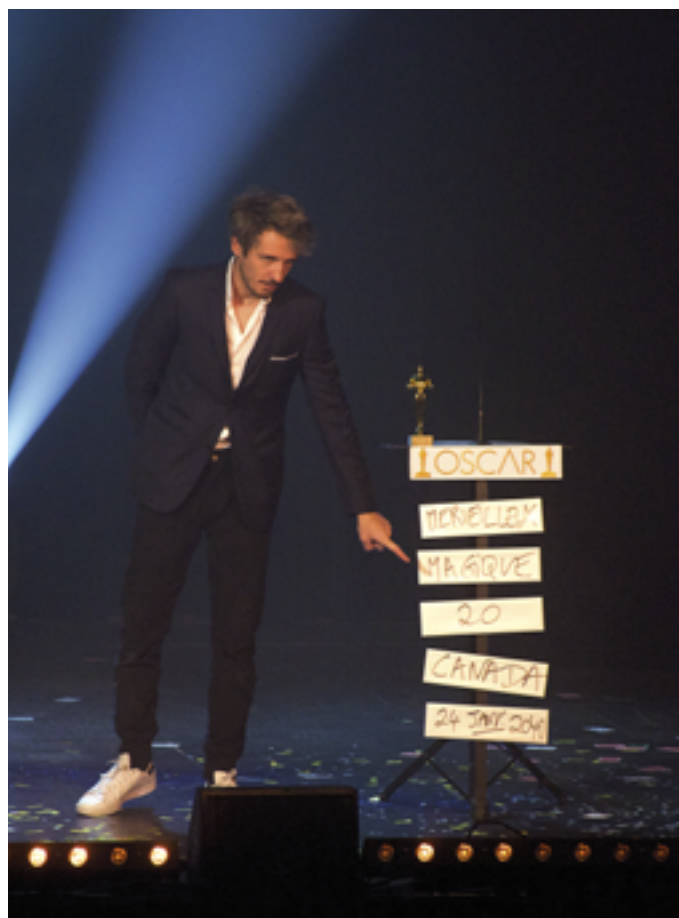




10 novembre - La cérémonie en l'honneur des diplômés du brevet des collèges s'est déroulée à la salle Henri Salvador. Au total, ce sont plus de 100 jeunes Dugnysiens diplômés qui ont été accueillis et félicités par les élus de la Ville et Monsieur le Principal adjoint du collège Jean-Baptiste Clément.



Du 21 au 25 novembre - Dans le cadre de la semaine contre les violences faites aux femmes, la Ville a mis en place différentes actions afin de sensibiliser les habitants. En plus d'expositions et films sur le sujet, un stage de self-defense, mené par un professionnel, a permis aux femmes d'apprendre à se défendre en cas de problème.



26 novembre - Devant un public conquis, Gus Illusionniste a émerveillé les spectateurs de la salle Henri Salvador grâce à ses tours de magie novateurs et sa bonne humeur tout au long de la soirée.



2 décembre - Baccalauréat, DUT, BTS, CAP, Licence, Master ou encore Doctorat, les jeunes dugnysiens diplômés étaient nombreux en 2022 ! Ce sont près de 100 jeunes qui ont participé à la cérémonie qui les mettait à l'honneur. Bravo à nos diplômés qui font la fierté de notre Ville.



3 décembre - Comme chaque année, la Ville de Dugny s'est mobilisée en faveur du Téléthon. Associations et services municipaux se sont retrouvés sur le parvis Edith Piaf pour participer à cet élan national de solidarité par le biais d'activités ludiques mais également la mise en place d'ateliers sportifs dans le cadre de « 24 sites pour 2024 ».



3 et 4 décembre - Deux représentations de "Debout les Filles", par l'atelier Comédie Musicale, se sont déroulées le premier week-end de décembre. Ce spectacle, écrit et mis en scène par Nathalie Viau, reprenait tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les femmes



7 décembre - A la Médiathèque Anne Frank, petits et grands ont fait la rencontre de Garance et Maurice, deux petits lapins, qui préparaient le Noël de la forêt avec tous les animaux. Un spectacle proposé par la compagnie Dans les Bacs à Sable.

COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF MUNICIPAL



A la suite d'une réorganisation adoptée lors du conseil municipal du 18 octobre 2022, l'organigramme de l'exécutif municipal et les délégations attribuées par Monsieur le Maire ont été ajustés. Ainsi, Monsieur Dominique GAULON est devenu Premier adjoint au maire et Monsieur José VIOLAS a été élu 9^{ème} adjoint au maire. Madame Marie-Claude COLLET et Monsieur Jean-Albert BERNABE intègrent également l'exécutif en tant que conseillers municipaux avec délégations.

Quentin GESELL
Maire

Adjoints au maire



Dominique GAULON
Adjoint au maire
Urbanisme, Habitat,
Développement durable,
Politique énergétique,
Développement économique,
Chantiers des Jeux
Olympiques et Paralympiques



Céline POULAIN
Adjointe au maire
Jeunesse,
Emploi, Insertion et
Cause animale



Souheib TOUMI
Adjoint au maire
Éducation, Temps
périscolaire, Politique de la
ville, Culture de la Paix



Sonia IFERHATEN
Adjointe au maire
Petite enfance, Centre de
loisirs, Famille



Thierry PICHOT-MAUFROY
Adjoint au maire
Sécurité, Mémoire,
Communication, Relations
institutionnelles, Numérique



Christine BARRETTA
Adjointe au maire
Action culturelle et Égalité
femmes-hommes



Michel CLAVEL
Adjoint au maire
Espaces publics, Travaux,
quartiers du Pont-Yblon et
de la Comète



Paola MELICA
Adjointe au maire
Solidarités, Séniors,
Logement



José VIOLAS
Adjoint au maire
Sport, Santé

Conseillers municipaux délégués



Marie-Nella HIERSO
**Conseillère municipale
déléguée**
Animations seniors,
Handicap et Dépendance



Coralie MATHEVON
**Conseillère municipale
déléguée**
Vie associative



Martine BRASSEUR
**Conseillère municipale
déléguée**
Propreté urbaine et
Cimetières



Jean-Albert BERNABÉ
**Conseiller municipal
délégué**
Ville fleurie



Marie Claude COLLET
**Vice-présidente de Paris
Terres d'Envol,
Conseillère municipale
déléguée**
Mobilité et Transports

Conseillers municipaux

- Nadia BAHI
- Samuel ALVES
- Chérif DIA
- Mohamed MOUMNI
- Loïc GOULAMHOUSSEN DAYA
- Delphine MARQUES



Delphine MARQUES

Par courrier en date du 5 décembre 2022, Madame Lydia BRUZEAU, Conseillère municipale, a fait part de sa démission à Monsieur le Maire en raison de son activité professionnelle l'empêchant d'assurer pleinement ses missions. Comme le prévoit le code électoral, Madame Delphine MARQUES, suivante de la liste Dugny pour tous, a intégré le Conseil municipal lors de la séance du 15 décembre 2022. Monsieur le Maire tient à remercier Madame BRUZEAU pour son engagement et son intérêt pour la vie municipale et lui souhaite une bonne continuation.

Conseillers municipaux de l'opposition

Groupe "Au cœur de Dugny"

- Faouzy GUELLIL
- Janine LOPEZ
- Franck LECONTE
- Sarah BOUZID

Groupe "Renouveau pour Dugny"

- Frédéric NICOLAS
- Françoise SAUVAGET
- Malet DRAME

Groupe "La force de l'expérience pour Dugny"

- Séverine LEVÉ
- Michel ADAM
- Julie SANS
- Mohamed IMZILNE

Indépendant

- Karim AMIMEUR



Dugny, «Ville prudente» !

A l'occasion du salon des maires, la Ville a reçu le label « Ville prudente » pour son action engagée en faveur de la sécurité routière.

Le 22 novembre dernier, à la Porte de Versailles, s'est déroulé le 104^{ème} Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France. À cette occasion, la Ville de Dugny a d'ailleurs été récompensée par un label, celui de la «Ville prudente».

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.

La ville de Dugny, qui attache une grande importance à la sécurité de ses administrés, travaille depuis plusieurs années sur la sécurisation des routes et plus particulièrement des écoles. De nombreux aménagements ont été installés et d'autres suivront dans les prochains mois pour renforcer la sécurité de tous.

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Sonia IFERHATEN
Adjointe au maire,
déléguée à la Petite
enfance, aux
Activités
périscolaires et
à la Famille

GRUPE "DUGNY POUR TOUS"

19 NOVEMBRE : MERCI AUX ASSISTANTES MATERNELLES DE DUGNY !

Créée en 2005, la Journée nationale des assistantes maternelles se tient chaque année le 19 novembre. L'occasion de rappeler que ces professionnelles constituent une véritable offre d'accueil de la petite enfance sur notre ville.

Si la ville a augmenté sa capacité d'accueil des tous petits avec l'ouverture en 2020 de la crèche des Petits Arcs-en-Ciel, beaucoup de famille n'ont pas connaissance de l'offre d'accueil proposée par les «Ass' Mat».

A Dugny, le Relais Petite Enfance accompagne quotidiennement les familles vers les assistantes maternelles

dugnysiennes. Bonne alternative aux crèches, elles disposent d'un agrément délivré par les services départementaux, continuent de se former tout au long de leur parcours avec le soutien de la Municipalité et peuvent accueillir jusqu'à 4 enfants au maximum. Cette proximité et ce nombre limité garantissent un environnement calme et rassurant pour les enfants mais permettent aussi d'établir une relation privilégiée et rassurante avec les parents.

Alors, au lendemain de la journée nationale des assistantes maternelles, avec Monsieur le Maire, nous vous disons MERCI mesdames pour le travail que vous effectuez au service de nos petits dugnysiens.



Faouzi GUELLIL
Président
du groupe

Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GRUPE "AU CŒUR DE DUGNY"

AGIR ET EXIGER L'ÉGALITÉ

Files devant les stations essence, chaleurs extrêmes cet été, augmentation des inégalités... Alors que les crises s'enchaînent, il est temps de prendre conscience d'une chose : tout est lié, et nous pouvons agir, chacune et chacun à notre niveau. Les décideurs politiques doivent réfléchir à long terme, avec des décisions qui prennent en compte les difficultés immédiates de plus de plus d'entre nous, tout en préparant un avenir meilleur. Cette vision au long cours, c'est ce dont manque cruellement notre maire actuel et sa majorité.

Pour nous, citoyennes et citoyens, agir c'est repenser notre consommation, nos façons de nous déplacer, de partir en vacances ou de nous habiller. Mais pour se poser ces questions, il ne faut ni survivre ni supporter le poids des difficultés. Pour se poser ces questions, il ne faut pas se sentir mis en danger par Macron et son gouvernement qui ont décidé, au moment où tout va mal, de s'en prendre aux retraites et à l'assurance-chômage... Face à cette irresponsabilité de l'Etat, nous devons être responsables pour deux et exiger l'égalité.



Karim AMIMEUR
indépendant

INDÉPENDANT

LES TRAVAUX DU NOUVEAU QUARTIER DES JOP2024 ONT BEL ET BIEN COMMENCÉ

Des « cages à poules » sortent de partout à la place de notre beau Parc Georges Valbon avec l'assentiment de tous les politiques du coin, quelles que soient leurs étiquettes.

Nous gagnerions en qualité de vie d'après eux et c'est pour cela, que nous devrions être heureux et qu'à ce titre, 2 400 000 € par an seront versés par notre commune en subventions à ce chantier ! Je suis contre.

Ce quartier n'apportera rien de bon sinon une circulation encore plus chaotique, des difficultés de

stationnement encore plus criantes et surtout, une commune qui sera engorgée car elle ne dispose pas des moyens de cet agrandissement.

Quant au prix de ces logements, n'en parlons pas... Contrairement à ce qu'affirme la municipalité qui doit d'ailleurs nous donner les chiffres des achats réels par des dugnysiens, je doute que la majorité de la population ait les moyens de payer les prix demandés. Imaginez, un T2 coûte 250 000 € sur le programme Médicis, un studio 218 000€ ! (et je n'ai pas cité les plus chers car les chiffres m'ont donné le tournis)

A ces prix, la crise du logement à Dugny sera loin d'être résolue.



Séverine LEVÉ
Présidente
du groupe

Michel ADAM
Julie SANS
Mohamed IMZILNE

**ARTICLE NON
TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS
IMPARTIS**



Frédéric NICOLAS
Président
du groupe

Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

**ARTICLE NON
TRANSMIS
DANS LES DÉLAIS
IMPARTIS**



Une aide régionale pour diminuer la facture de carburant

Rouler au bioéthanol pourrait vous permettre de réaliser des économies !

La Région Ile-de-France propose une aide de 500 euros pour l'achat et l'installation, par un professionnel agréé, d'un kit homologué permettant aux véhicules à essence de rouler au bioéthanol (E85).

Plus de renseignements sur www.iledefrance.fr



Collecte des déchets : adoptez les bons réflexes !

Vous venez de recevoir le calendrier de collecte des déchets 2023 dans votre boîte aux lettres. Hormis les dates, ce calendrier contient également un « mémo-tri » permettant de ne plus se tromper sur le tri de vos ordures en tout genre !

Quelques rappels sur les dates importantes et les jours de collecte :

- **Collecte des sapins** (sapin naturel et sans décoration) : lundis 9 et 23 janvier
- **Collecte des encombrants** : le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois
- **Collecte des déchets verts** : tous les lundis du 1^{er} mars au 30 novembre
- **Collecte des emballages, journaux et magazines** : les mercredis
- **Collecte des ordures ménagères** : le mardi et le vendredi
Pour les collectifs : le lundi, le jeudi et le samedi
(pas de collecte le samedi 15 juillet)



Recensement de la population 2023 du 19 janvier au 25 février

Vous êtes concernés par le recensement cette année ? Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera prochainement chez vous. Il vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra récupérer sous quelques jours. Vous avez aussi la possibilité d'y répondre sur internet, il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.) préparer les programmes de rénovation des quartiers, rénover les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Des réponses strictement confidentielles

Votre agent est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.





Athlétisme : 5 dugnysiens au marathon de Valence

Membres du club ABDO ou de GR Impuls, ils étaient 5 dugnysiens à participer au célèbre marathon de Valence (Espagne), qui s'est déroulé le 4 décembre. Parmi eux : la nouvelle sensation française du marathon, le Garde républicain Mehdi Frère mais aussi José Violas, adjoint au maire délégué au Sport.

Résultats :

- Mehdi FRÈRE : 2h09m18s (23^{ème})
- Faustin GUIGON : 2h18m40s (74^{ème})
- Mickaël VIOLAS : 2h46m50s
- José VIOLAS : 3h25m26s
- Philippe DA SILVA : 3h41m49s

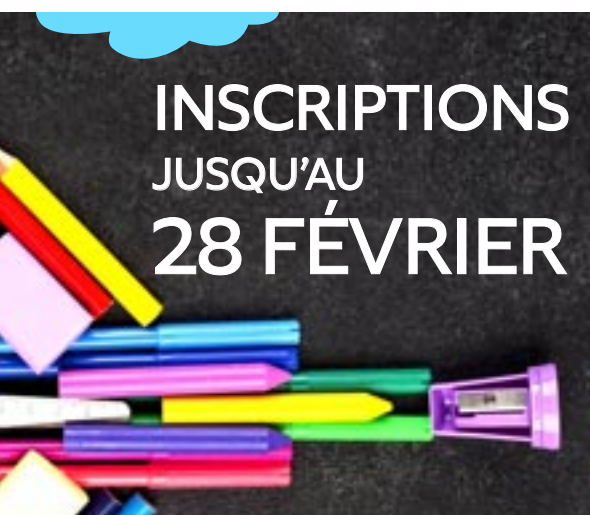


Basket-Ball : un sans-faute pour l'équipe fanion !

Avec une victoire écrasante face au club de Livry-Gargan (120-45), les Fourmis de Dugny poursuivent leur série de victoires en 2^{ème} division du championnat départemental de basket. En tête de leur championnat, les seniors masculins devancent de 2 points les joueurs du club intercommunal de Vaujours-Coubron, qu'ils affronteront le 7 janvier prochain !

Résultats :

*Le Pré-Saint-Gervais 46-53 Dugny / Dugny 83-45 Aulnay
Pierrefitte 59-73 Dugny / Dugny 50-37 Clichy-sous-Bois
Noisy-le-Sec 77-83 Dugny / Dugny 86-75 Saint-Denis
Dugny 84-57 Alyance13Basket / Dugny 120-45 Livry-Gargan*



Rentrée scolaire 2023 : les inscriptions sont ouvertes !

Votre enfant est né en 2020 ? Vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2023.

La campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 28 février.

Inscription au guichet unique à l'espace Victor Hugo.

Pour les futurs CP, l'inscription est automatique. Vous recevrez prochainement la fiche d'inscription.

Agenda

Billetterie en ligne sur www.ville-dugny.fr

VILLAGE DE NOËL

Spectacles et animations
Programme sur le site de la ville

➡ **jusqu'au 21 décembre**
Place Édith Piaf

CONCOURS DE DESSIN ARTISTIQUE

"Détournez une œuvre d'art"



Ouvert aux enfants de 8 à 13 ans et aux adultes et adolescents à partir de 14 ans.

Renseignements au
01 49 34 11 54

➡ **jusqu'au 7 janvier**
Médiathèque Anne Frank

UN BALLET DANS UN MOUCHOIR DE POCHE

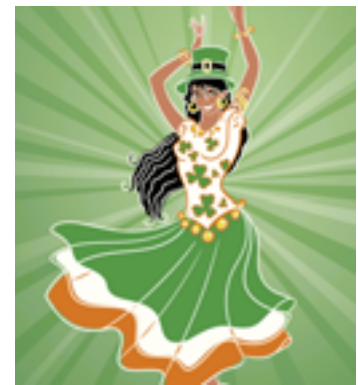
Spectacle



➡ **Mercredi 11 janvier**
à 10h30
Médiathèque Anne Frank

VOYAGE DE TRAVERS DANS LE CONNEMARA

Concert humoristique



➡ **Dimanche 22 janvier**
à 17h
Auditorium J.-B. Pergolèse

VISIOCONFÉRENCE

SUR L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF «OISEAUX DES JARDINS»

Inscription par mail :
estelle.veyssiere@lpo.fr

➡ **Jedi 19 janvier**
à 18h30

SORTIE EN FAMILLE

AVEC L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF «OISEAUX DES JARDINS»

Inscription par téléphone
01 49 92 66 86

➡ **Samedi 21 janvier**
Rendez-vous devant la
Mairie à 9h

LES BEAUX-PÈRES

Théâtre



➡ **Samedi 4 février**
à 20h30
Salle Henri Salvador

Etat Civil

NAISSANCES :

AOÛT : PALMONT ADÉKALOM Layden / MARINE Noah / MALKI Hafsa / GUEYE Tamsir / FARAJI LAKNANI Safae / D'ARPA Clara / NZIMBAKANY Lyse-Alberta

SEPTEMBRE : IZEM Ylan-Amir / OUFKIR Anas / JABATEH Mustapha / HADJI Rayan / CAMARA Mohamed / FLAMENT Gaspard / DAHOU Asma / IBANKER Adam

OCTOBRE : DURAND Ewen / NALOULFI Mayas / MEKA BIKOKO Marie / KAOUTAR Hafsa / DIABIRA SECKOU Bakari / PLANCHAIS ABRIOUX Maalon / MEDJBER Kayla
PLANCHAIS ABRIOUX Maalon

NOVEMBRE : DREWNIAK Oscar / AKBULUT Ezel / SAÏ Sonia / ALLAIN Khalissa / ALAOUI MAOUJIBI Aymen

MARIAGES :

SEPTEMBRE : NGUENA NGUENA Paul et NELLY Aline / BELARBI Hemza et MAKHLOUF Radia

OCTOBRE : LATRECHE Mohamed et RACHI Youssra / BOUSARDO Suzanne et CHATELUS Léonie

NOVEMBRE : ARBANE Méziane et BOUDAOU D Alya

DÉCÈS :

AOÛT : CISSOKO Kalidou

SEPTEMBRE : MOILIME Ali / BONNET épouse HUREZ Claudine

OCTOBRE : TOOVI Enzo / ZARAGOZA épouse BAUDIÈRE Thérèse / VANNEREUX Claude

NOVEMBRE : POIRÉE Jacques / FERRACCI épouse JALLET Annonciade / SEIGNEUR Thierry / THUAULT veuve GILLES Patricia

Quentin GESELL

Maire de Dugny
et le Conseil municipal

vous souhaitent
un joyeux Noël
et une excellente année

2023



VILLE-DUGNY.fr